



Séances de Confirmation Canine

Association Canine territoriale Saint Hubert de l'Ouest

☎ : 02 40 07 53 96 / 02 40 11 98 26



1. Choisir la séance (cocher son choix)

Joué sur Erdre	Bouguenais	Les Sorinières	Nantes
15h -18h <input type="checkbox"/>	15h -18h <input type="checkbox"/>	14h -17h <input type="checkbox"/>	11h -14h <input type="checkbox"/>
Mercredi 11 Septembre 2019	Mercredi 16 Octobre 2019	Mercredi 13 Novembre 2019	Samedi 14 Décembre 2019
<i>Centre de Formation Cynégétique</i> Vioreau – Bois de la Vente 44440 Joué sur Erdre	<i>Bouguenais Sport Canin</i> 116 Rue des Drouards, 44340 Bouguenais	<i>Education Canine Sorinières</i> Chemin des Landes 44840 Les Sorinières	<i>Parc Expo de la Beaujoire</i> Route de Saint-Joseph, 44300 Nantes
<i>Date limite de réception des inscriptions par courrier</i>			
Vendredi 30 Août 2019	Vendredi 4 Octobre 2019	Samedi 2 Novembre 2019	Vendredi 29 Novembre 2019

2. Inscrire mon chien (une feuille par chien à inscrire)

Ou Engager et Payer en ligne sur www.cedia.fr



Race :

Sexe : Mâle - Femelle (rayer la mention inutile)

NOM DU CHIEN :

N° Identification : N° LOF (LOSH-NHSB-KC-VDH...)

Date de naissance : (merci de vérifier si votre chien a bien l'âge minimum pour la confirmation)

3. Je m'enregistre en tant que propriétaire

NOM et Prénom du propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E.Mail :

Je suis déjà membre de l'ACT'SHO, et je peux bénéficier du tarif membre dès cette séance. Numéro Adhérent 2019

Je ne suis pas membre, et cette inscription me permet de devenir **GRATUITEMENT** membre de l'ACT'SHO après validation du conseil d'administration. Les membres ont droit à des réductions sur les inscriptions lors des expositions à venir, ainsi qu'à l'entrée gratuite comme visiteur sur présentation de la carte de membre.

Je ne souhaite pas devenir membre

4. Je finalise mon inscription

Récompense pour chaque sujet confirmé !

<i>Tarif non membre</i>		<i>Tarif Membre (par courrier uniquement)</i>	
1^{er} Chien 38 Euros	2^{ème} et suivants 30 Euros	1^{er} Chien 28 Euros	2^{ème} et suivants 20 Euros
<i>Appartenant au même Propriétaire</i>		<i>Appartenant au même Propriétaire</i>	

Je joins le règlement de la somme de à l'ordre de ACT'SHO .

J'exonère totalement l'ACT'SHO de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même pour n'importe quel accident.

Je prends note que tout dossier incomplet ou reçu au-delà des dates limites sera considéré comme nul ou différé sur une prochaine séance.

Je recevrai une convocation avec un horaire indicatif du passage devant l'expert dans les 8 jours précédant la séance.

Je renvoie ce formulaire + règlement à : **Secrétariat ACT'SHO 15 Rue de la Butte des Moulins 44590 LUSANGER**

Age minimum de la confirmation

15 mois : Berger allemand - Briard - Bouvier des Flandres - Schnauzer géant - Dogue allemand - Dogue de Bordeaux - Mastiff - Hovawart - Bullmastiff - Matin de Naples - Montagne et Mâtins des Pyrénées - St Bernard - Terre Neuve - Landseer - Léonberg - Dobermann - Rottweiler - Dogue du Tibet - Grand Bouvier Suisse - Bouvier Bernois - Cane Corso - Samoyède - Akita Inu - Akita Américain - Esquimaux du Groenland - Retrievers et Grands lévriers

10 mois : Epagneuls pékinois et japonais - **12 mois** : toutes les autres races

« Lu et approuvé. »

Signature :